Article 21 du Règlement

LES MINES

LA CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE À L'ÉCONOMIE DU PAYS

M. Bob Layton (Lachine): Monsieur le Président, nos industries extractives font l'objet d'attaques et de pressions depuis plusieurs années. On dit souvent qu'il ne faut pas compter sur elles pour le développement économique futur. Pourtant le Canada vient au premier rang mondial pour la production et la technologie extractive de plusieurs minéraux.

L'extraction minière et la transformation ont apporté plus de 15 milliards à notre PNB et assuré près de 80 p. 100 de nos rentrées de devises l'an dernier, tout cela en dépit d'une concurrence internationale extrêmement vive et des incertitudes du marché.

L'Association minière du Canada, qui représente plus de 70 sociétés et 110 000 travailleurs, faisait preuve d'optimisme dans sa revue annuelle publiée récemment.

Le Canada va rester parmi les producteurs mondiaux les plus importants et les moins chers. La croissance va être alimentée par les découvertes et par les mises en exploitation. Nous allons conserver notre réputation de fournisseur fiable, qualité exigée par nos débouchés étrangers.

L'Association minière du Canada favorise une meilleure coordination et une meilleure collaboration entre les maisons d'enseignement, les gouvernements et l'industrie dans la poursuite de cet objectif. Ces efforts vont rendre plus brillant l'avenir de notre industrie minérale, de ses travailleurs et de tous les Canadiens. Notre gouvernement est décidé à participer à cet accord.

LA SANTÉ

LE SIDA—ON DEMANDE D'APPUYER LES PROGRAMMES
D'ÉDUCATION

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, le SIDA est le plus grave problème de santé auquel notre pays doive faire face, et pour le résoudre, il faut adopter un programme en deux volets. Il s'agit, d'une part, d'informer la population et d'autre part, de procéder aux recherches nécessaires. C'est pourquoi j'ai été scandalisée plus tôt cette semaine lorsque le premier ministre de la Colombie-Britannique a déclaré que, selon lui, la meilleure solution résidait dans l'abstinence et il a laissé entendre qu'il fallait cesser d'enseigner les méthodes de contraception dans les écoles.

Il y a ensuite le député de London-Est (M. Jepson) qui a laissé entendre qu'en se lançant dans un programme d'enseignement dans les écoles publiques afin de prévenir cette maladie mortelle, le gouvernement de l'Ontario favorisait, en fait, les comportements déviants.

Le gouvernement transmet des messages contradictoires, car cette semaine, on a annoncé un programme d'éducation du public sur le SIDA. On y consacrera seulement 600 000 \$ cette année et 800 000 \$ dollars l'année prochaine, alors que le Royaume-Uni dépense jusqu'à 50 millions de dollars pour renseigner les gens sur cette maladie.

Je demande au ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social (M. Epp) de préciser que ni lui ni le gouvernement ne partagent la position adoptée par le député de London-Est qui a laissé entendre de façon naïve que le gouvernement de l'Ontario contribue aux comportements déviants en voulant offrir dans les écoles publiques des programmes d'enseignement sur la prévention du SIDA.

LA SOUVERAINETÉ

LA PROTECTION PAR LE BRISE-GLACE POLAR-8 PROJETÉ

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, depuis que le navire américain *Polar Sea* a navigué sans autorisation dans nos eaux en août 1985 notre gouvernement agit pour reconquérir notre souveraineté.

Depuis l'annonce, le 10 septembre 1985, de la construction d'un brise-glace arctique de classe 8, notre gouvernement prend des mesures, afin d'asseoir notre souveraineté dans l'Arctique.

Les Canadiens devraient savoir que ce navire d'escorte polyvalent n'est pas un bateau ordinaire. Sa fiche d'identité est supérieure à ce qu'exige la navigation dans la mer de Beaufort et elle lui permettra de naviguer là où aucun autre navire ne s'est aventuré. Il procédera à des études scientifiques et des missions d'escorte, il apportera un soutien logistique et d'urgence à nos localités éloignées et il assurera la surveillance de la navigation dans l'Arctique.

Manifestement, cette initiative pavera la voie à une nouvelle technologie canadienne dans le domaine de la construction navale et à l'apparition de nouveaux modes de navigation, ce qui ne pourra qu'améliorer notre position face à nos voisins dans l'Arctique.

Les Américains n'ont pas abandonné l'Arctique. L'automne dernier, le Congrès a approuvé l'octroi de crédits pour la construction d'autres brise-glace. Cependant, nous ne restons pas les bras croisées. Notre navire, le plus puissant brise-glace du monde, défendra notre pays dans l'Arctique.

o cette pratique malhomete et odieuse pour l' (0111)

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT—L'EMPLOI D'UNE ANCIENNE MINISTRE LIBÉRALE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, la nomination, au poste de président de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, de M^{me} Judy Erola, ancienne ministre au sein du Cabinet libéral, à qui l'on doit la création de la Commission Eastman qui a été chargée d'étudier la Loi sur les brevets pour médicaments, apporte une nouvelle preuve tangible que c'est sans grande conviction au fond que le parti libéral et ses députés s'opposent aux changements proposés à cette loi par les conservateurs et ne font, à cet égard, qu'observer la ligne de conduite des néo-démocrates dans cette affaire.

Lorsqu'on voit une libérale éminente et militante comme M^{me} Erola se faire le porte-parole des groupes mêmes qui s'opposent à la position adoptée par son parti à la Chambre des communes, il ne faut pas être très brillant pour comprendre